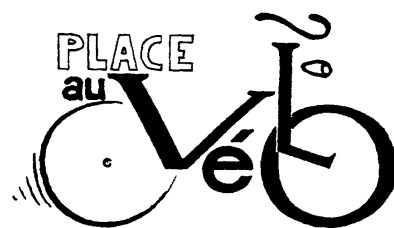


# La Bicyc'Lettre



8, rue d'Aouvours 44000 Nantes  
tél : 02 40 49 92 34

Journal de l'association nantaise « Place au vélo »  
N° 18 septembre 1999

## Deux minutes

**D**e retour de vacances on retrouve sur nos bandes, avec une pointe de déplaisir, des véhicules stationnés abusivement, des cyclomoteurs qui frôlent à 80 km/h... les dents serrées on prépare l'invective...

**S**top ! Ce furieux du levier de vitesse qui fait hurler ses pistons, lui aussi rentre de vacances. Sûr qu'enfermé dans sa boîte de tôle il regrette ses balades en VTT. L'enguirlander au passage ne ferait qu'accroître la tension. Montrons nous intelligents. Soyons civils, prenons deux minutes.

**N**ous sommes tous des ambassadeurs de la cause cycliste. Nous savons qu'un sourire marquera plus le conducteur d'une voiture qu'une insulte. Alors, ne nous en privons pas, en cette rentrée c'est le moment de convaincre. Convaincre nos concitoyens à changer de pédales, prenons deux minutes pour convaincre nos voisins, nos amis que passer au vélo c'est bon pour tout le monde.

**C**ertes? il y a le 22 septembre. Cette journée " sans voiture " est une excellente occasion de faire de la pub au vélo urbain : venez nombreux au stand de Place au Vélo pour rencontrer des sympathisants de notre cause.

**M**ais beaucoup plus largement, agissons pour qu'à cette période où les habitudes se prennent, nombreux soient ceux qui passent au vélo. Prenons le temps du dialogue et souhaitons, non pas une simple journée, mais une rentrée sans voitures.

Olivier Flamand

## 22 septembre : journée sans voiture !



## Vite des volontaires !

Comme l'année dernière, L'ANDE et Place au vélo sont sollicitées par la mairie de Nantes pour effectuer des comptages de vélos à une semaine d'intervalle, les mercredis 15 et 22 septembre.

Ce travail sera bien sûr rémunéré et représente pour nous un apport d'argent salutaire.

Donc, l'association s'est engagée à ce que les adhérents assurent le comptage en 5 lieux, pendant une heure creuse et une heure chargée, les deux mercredis.

Les points : Devant le Château, Cours des 50 otages, Quai de la Fosse, Chaussée de la Madeleine et Bd Michelet.

Les heures : de 14 à 15 heures et de 17h30 à 18h30.

Les volontaires sont priés de se faire connaître auprès de Marc Peroy (0240435823 ou 0240713577) qui établira la grille de présence.

**Assemblée générale  
Place au vélo  
lundi 20 septembre  
à 20h30  
à la Manu, salle B**

- Journée sans voitures
- Nouveau plan de circulation
- Projet Recyclo
- Compte-rendu des diverses rencontres et réunions
- Emploi jeune
- Calendrier de l'année
- Présentation de l'affiche « éclairage »



# Vacances au pays du vélo

Avez-vous passé de bonnes vacances ? Pour ma part, j'ai visité, en une vingtaine de jours, le nord-ouest de l'Allemagne. Automobilistes aimant les grosses voitures (BMW, Audi, Porsche...), je savais les Allemands également cyclistes. Je n'ai pas été déçu.

Je ne sais pas ce qui, du cycliste ou de l'aménagement est apparu en premier, mais de nombreuses routes – peut-être une sur deux – sont bordées par des pistes cyclables. Ces pistes s'éloignent parfois de la chaussée pour couper un virage ou profiter des bords d'un cours d'eau, d'un paysage ou tout simplement de tranquillité. En d'autres lieux, c'est une voie mixte piétons cyclistes qui longe la route. On trouve d'ailleurs à foison ce type d'aménagement dans les villes, annoncé par un panneau bleu spécifique. La couleur du trottoir diffère pour les piétons et les cyclistes. Gare au badaud qui n'est pas du bon côté. Il se fait remettre en place par un coup de sonnette appuyé. Aux intersections, des passages sont aménagés pour les vélos à côté des passages piétons avec des feux tricolores spécifiques. Il faut noter également que tous les raccords trottoir/chaussée sont de niveau. La cohabitation se fait le plus souvent dans la douceur car les cyclistes ont une conduite bien plus détendue que celle de nos compatriotes. Enfin, les zones 30 et les cours urbains sont nombreux ce qui pacifie la circulation. Dans les rues piétonnes et commerçantes des centres villes, il n'y a même pas de séparation des modes de transport, l'espace est partagé par tous.

Les stationnements vélos sont nombreux mais la plupart ne permettent pas de fixer un vélo par le cadre. C'est bien dommage car il semble que le problème des vols se pose aussi de façon aiguë chez nos voisins d'outre-Rhin. Des amis ont perdu ainsi quatre vélos en deux ans. Certaines villes possèdent des stationnements gardés mais payants : les "Fahrradstation". J'ai vu celle de Münster<sup>1</sup>.

## ALLEMAGNE : NETTOYAGE AUTOMATIQUE DES VÉLOS !



Elle se trouve sous la gare. Elle abrite un grand parking vélo d'environ 500 places (1,00 DM/jour, 12,00 DM/mois<sup>2</sup>), un atelier d'entretien et de dépannage équipé d'une cabine de nettoyage automatisée pour vélo (6,50 DM/lavage), un magasin d'accessoires, un service location (11,00 DM/jour, 35,00 DM/semaine). Peut-on rêver un tel service chez nous ? Notez qu'à Münster la pression cycliste est plus forte que dans une ville comme Nantes. Rien qu'autour de la gare, le jour de ma visite, un jeudi en semaine, entre 2500 et 3000 vélos étaient en stationnement "sauvage".

Dans les villes allemandes, on n'entend pas pétarader scooter ou cyclomoteur car ces véhicules sont pratiquement inexistants. On rencontre, de temps à autre, des vélos électri-



Un mariage à la cathédrale de Cologne

ques ou avec de tout petits moteurs à combustion (Satchs) assez silencieux, voire des tricycles ou quadricycles pour les personnes à mobilité réduite. Les autres utilisent la bicyclette pour se déplacer : jeunes enfants avec leurs parents, étudiants, retraités, sportifs, hommes en costume cravate, femmes en tailleur, employés... Chacun possède et utilise un vélo.

Toutes les occasions sont bonnes pour prendre le vélo : aller voir la copine, se rendre sur son lieu de travail, aller faire ses courses, se promener. La remorque est souvent de sortie pour les courses ou pour promener les enfants. J'ai même vu, sur le parvis de la cathédrale de Cologne, en vélo-taxi<sup>3</sup>, de jeunes mariés suivis du cortège des invités, tous la flûte de champagne à la main.

Si en France, nous avons les Fédérations Françaises de Cyclisme et de Cyclo-Tourisme. Il existe en Allemagne l'Allgemeiner Deutscher Fahrrad-Club (ADFC) qui offre de nombreux services aux cyclistes urbains : promenades, conseils, documents, assurances... Cette association est présente dans toutes les régions du pays. Elle est le pendant allemand de notre FU-Bicy mais elle a beaucoup plus adhérents et de moyens.

Chez les vélocistes, on trouve un très large choix de vélos urbains<sup>4</sup> mais également des VTT, des vélos de courses. Ils ont plus d'accessoires en magasin, en particulier des paniers de toutes sortes, des vêtements de pluie,



Une vue du parking de la gare de Münster

des remorques, des tandems. On trouve bien sûr un service réparation mais rarement un service de location, la bicyclette faisant partie de la panoplie de base du citoyen germanique.

La location me rappelle une anecdote. Un jour, je suis allé voir le concessionnaire d'une grande marque automobile allemande. J'ai découvert avec surprise différents modèles de vélos dans le hall du magasin. Intrigué, j'ai demandé si ces vélos étaient à louer. L'hôtesse d'accueil m'a répondu négativement. Puis elle m'a expliqué qu'ils étaient prêtés gracieusement aux clients qui amènent leurs voitures à réparer. Imaginez la tête d'un Français à qui son garagiste habituel proposerait à son client une bicyclette pour rentrer chez lui !

A plusieurs reprises, j'ai cherché à louer un vélo pour tester "en vrai" les aménagements cyclables. Je n'ai finalement jamais réussi à le faire pour des raisons d'horaires (manque de temps, horaires d'ouvertures des fahrradstations), de modalité de location (pas toujours de location à l'heure ou à la demi-journée), soit à cause d'une météo défavorable. Croyez bien que je le regrette car l'Allemagne est vraiment un pays fait pour les cyclistes. Si nous avons le "Tour de France", ce que nos amis germaniques m'ont fait remarquer à plusieurs reprises, ils n'ont rien à nous envier. En effet, il nous manque quand même une CULTURE CYCLISTE qu'ils possèdent depuis de nombreuses années et qui me laisse rêveur...

J-F D.

<sup>1</sup> Ville de 280 000 H du nord-ouest

<sup>2</sup> 1 DM vaut 3,50 FF

<sup>3</sup> Tricycles qui peuvent prendre deux passagers

<sup>4</sup> Si vous êtes intéressés, des catalogues sont disponibles au local



Une rue de Emsdetten

# Le vélo à travers les âges

par Pierre Drier, *plassovéliste par ailleurs éminent spécialiste de moyens de transports militaires*

Vélo : n.m. Abréviation de vélocipède / famille bicyclette.

Vélocipède : n.m. (du latin *velox*, rapide et *pes*, pied) Appareil de locomotion dont la mise en marche est produite par un mécanisme mû par les pieds.

1817 : Le baron prussien Drais von Sauterbronn invente le premier "vélo".

1819 : premières épreuves de draisiennes à Paris.

1845 : Apparition des pédales sur la roue.

1865 : Amiens, premières épreuves sur ...500 m

1869 : Epreuve mixte Paris-Rouen : 130 km.

1870 : Apparition des premiers rayons de roue en acier.

1879 : La transmission par chaîne sur la roue arrière.

1888 : Apparition des pneumatiques : Dunlop et Michelin.

1889 : Apparition du dérailleur arrière.

1903 : Premier tour de France sur ...2400 km

Le vélocipède devient un sport de plaisir pour la haute société et un moyen de transport pour certains corps de métier en zone urbaine et intra-muros. Il était aussi offert aux lauréats du certificat d'études dans les familles de cadres et chez les paysans.

La principale fabrique de vélocipèdes est la manufacture de St Etienne. La police de l'époque avait des machines de marque "Hirondelle" et l'armée s'intéresse à cet "engin moderne et rapide de déplacements" pour l'infanterie de ligne. Mais c'est en 1917 qu'il devient un auxiliaire militaire au même titre que l'automobile.

L'armée royale belge comprend que le vélocipède peut lui servir dans certains domaines. En 1939 elle le prend pour tracteur sur une remorque une mitrailleuse en batterie ou un mortier de 20mm (section d'arme semi lourde pour un bataillon d'infanterie cycliste).

Pendant la seconde guerre mondiale, les parachutistes, les soldats allemands et les *weldgendarmes* se déplacent en vélocipède car les engins motorisés (autos et camions) sont envoyés en Russie pour le plan Barbarossa, et ce, jusqu'en 1944. A l'époque toutes les villes et villages européens sont ouverts aux vélos et aux troupes allemandes.

Les Queen's Own Rifle of Canada débarquent le 6 juin 1944 avec des vélocipèdes de marque BSA.

Après guerre, le vélo disparaît peu à peu du paysage urbain et routier jusqu'en 1968 où le mouvement "vert" le ressort de l'oubli.

Dans les années 1970, invention du "Mountain bike" par les hippies californiens pour pouvoir dévaler les collines. A partir de 1976 les constructeurs perfectionnent ces vélos spéciaux qui prennent l'apparence des VTT actuels. Ils ne deviennent phénomènes de société que vers 1990.



Le vélo du facteur allemand

Notez un excellent site web sur l'histoire et l'évolution de la technique du vélo. Très bon site de référence, très bien conçu : [Http://members.aol.com/maujas/veloweb/page1.html](http://members.aol.com/maujas/veloweb/page1.html)

## Revue de presse des revues cyclistes : Le PDU

Les dates de parution de nos revues ont tendance à s'uniformiser. Pratiquement toutes les associations cyclistes urbains ont sorti un journal pour la fête du vélo en juin. Beaucoup ont aussi parlé du PDU, c'est ce thème que nous explorons ci-dessous

### Clermont Ferrand

*Véloxygène n° 5 mars 99*

Véloxygène fournit un dossier très complet et très clair, comme d'hab, de 11 pages A5. Retenons l'avis du collectif transport, 12 assocs dont vélocité, qui souligne 4 points positifs, la revitalisation du centre ville, la réalisation d'un TCSP (transport commun en site propre), la prise en compte des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, la planification sur 2005-2010. En négatif, il souligne que les projets routiers et autoroutiers ne sont pas abandonnés, certains parkings-relais sont trop centraux, le TCSP risque d'être sur pneus (Michelin n'est pas loin!) alors que le tram permettrait la possibilité d'un tram-train vers les communes périphériques.

### Caen

*Dérailleurs Dernières mai 99*

L'assoc Dérailleurs consacre 4 pages A4 au PDU et en fait une analyse très pertinente. Elle constate que c'est le syndicat des TC qui est chargé du PDU. Son champ d'action est limité et dépend de la bonne volonté de nombreux autres acteurs. Autre observation, 46% de la population du bassin de vie de Caen est hors PDU, le PDU aurait du cou-

vrir le SDAU (schéma directeur d'aménagements et d'urbanisme) et ses 50 communes. Que peut faire le PDU (18 communes) quand le SDAU prévoit deux nouveaux "super périph" ? A noter l'enquête réalisée par l'assoc auprès des maires, 30% ont répondu, ce qui est bien, mais ils font preuve d'un état d'esprit bien conventionnel et ne semblent pas vraiment maîtriser la problématique des transports.

### Lille

*l'heuro-vélo n° 26 mai-juin 99*

L'ADAV semble suivre de façon relativement distante, du moins dans ce numéro, le PDU et préfère travailler à l'amélioration de la "charte pour les piétons et les cyclistes". Ses 7 propositions sont parfois étonnantes comme de partager 3 mètres de trottoirs en 2 m d'un côté et 1 m de l'autre pour « offrir au moins un trottoir confortable à ces usagers ».

### Toulouse

*Vélo n° 62 juin-septembre 99*

L'assoc Vélo fait parti d'un collectif d'assocs de défense de l'environnement pour le PDU, qui se bagarre principalement pour l'abandon de la seconde ligne VAL au profit d'un tramway, 5 fois moins cher, et

qui a l'avantage de réorganiser le transport de surface au détriment de la voiture et au profit des piétons et cyclistes.

*Les bulletins qui ne parlent pas de PDU*

### Rennes

*Route bleue n° 14 juillet 99*

Un article de 4 pages extrait de "INSEE première" de Xavier Niel qui analyse le comportement des français en matière de déplacements. 60 % des automobiles se déclarent gênés par les vélos, seulement 50 % de ces derniers sont gênés par les motorisés. Surprenant !

### Strasbourg

*CADR info, juin 99.*

Outre la liste impressionnante des contresens cyclables que la communauté urbaine aménage de novembre 98 à mai 99, notons le voyage organisée dans la vallée de la Schutter entre "les peuples à vélo d'Alsace et de Bade" avec train, camionnette spéciale pour monter les vélos jusqu'à un col et tout ça avec un même billet Europass.

B.R.

## Comment les architectes imaginent l'île de Nantes

La mairie de Nantes a commissionné trois cabinets d'architectes indépendants pour qu'ils donnent leur vision d'un aménagement de l'île de Nantes. Cette étude s'étale sur l'année. Il avait été demandé aux associations de coucher par écrit leurs souhaits spécifiques, ce que « Place au Vélo » a fait en avril. La présentation aux associations a eu lieu fin juin.

Le calendrier est maintenant arrêté : le 7 octobre, présentation des 3 projets d'architectes aux associations. Ensuite, un jury (mairie, élus, personnalités qualifiées...) fera une proposition pour le conseil municipal du 17 décembre qui prendra la décision finale du choix d'aménagement.

Il est assez difficile de présenter clairement les trois « visions » des cabinets d'architectes (LABFAC, Alexandre Chemetov et Bruno Fortier). Nous n'avons pas de document à montrer. Tentons seulement de voir les idées, bonnes ou un peu saugrenues.

Tous partent de l'hypothèse de la libération de l'emprise SNCF et du MIN (à long terme), ce qui fait sur la partie Ouest une surface très importante à aménager.

La préservation des berges est un souci pour chacun avec un souhait de diversité dans la réalisation de celles-ci : quais pour gros bateaux (Antilles), berges empierrées comme le quai Hoche, berges naturelles de la partie Est...

Tous font plus ou moins entrer de l'eau à l'intérieur de l'île, soit pour faire joli, soit pour y accueillir des bateaux de plaisance.

Apparaissent des coulées vertes sur la partie Ouest, un mail, amélioration de la voie SNCF du pont Résal vers Rezé pour supprimer l'effet de coupure.

Souhait de redonner le caractère insulaire du lieu en améliorant la vue sur le fleuve par des rues orientées Sud-Nord.

Mise en valeur des îlots d'habitation an-

ciens.

Tous gardent l'aspect vert de la partie Est, la partie Ouest est réservée à des espaces d'habitation, de bureaux, de places, et la pointe face au large reste dégagée.

Le quai des Antilles pourra accueillir les gros bateaux (paquebots).

Toutes les circulations sont adoucies à l'exception des voies de circulation importantes actuelles. Des idées de transports en commun Est-Ouest sont avancées, avec un pont possible rejoignant la butte Ste Anne. Toute idée de pont heurtant violemment les plus agités des représentants des associations présentes : les assos de défense du patrimoine fluvial.

On voit apparaître une gare d'échanges transports en commun au niveau du centre commercial Beaulieu.

Bien sûr, nous avons pu redire combien l'île devait devenir un espace cyclable et le vélo y être le moyen de transport privilégié des déplacements.

M.P.

Les études coordonnées par l'ADEAN (Agence de Développement Economique de l'Agglomération Nantaise) qui planche sur le sujet font apparaître un nécessaire « projet phare » associé à l'île.

« Le monde des Voyages » semble un créneau intéressant pour l'image de Nantes et pas encore occupé par ailleurs. L'objectif

est un projet qui drainerait au moins 500 000 visiteurs par an.

D'ores et déjà, avant la décision d'aménagement finale, des travaux sont engagés pour la réfection du quai Fernand Crouan. Il y est déjà prévu une grosse activité à la fête de la musique le 21 juin 2000.

### Journées du patrimoine

Les 18 et 19 septembre prochains auront lieu à Nantes et dans toute la France les Journées du Patrimoine. A cette occasion l'ANDE organise, en collaboration avec Nantes Renaissance, pour la sixième année consécutive, des circuits de découverte du patrimoine à bicyclette. Le thème retenu cette année est « patrimoine et citoyenneté ».

Les deux circuits que nous proposerons le dimanche 20 septembre feront le tour des écoles et édifices publics nantais construits sous la III<sup>ème</sup> République.

Un premier circuit aura pour cadre le centre-ville. Il partira de Nantes Renaissance, rue de Briord, et passera notamment par les écoles Jean Jaurès, du Boccage, le lycée Leloup-Bouhier. Un deuxième circuit aura pour cadre Chantenay. Il partira de la place des Garennes (butte Sainte Anne) et passera entre autres par les écoles des Garennes, Alphonse Braud, et la Mairie de Chantenay.

Ces deux circuits se feront uniquement le matin, à 10 heures et 10 heures 30. Attention, pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance auprès de Nantes Renaissance, au 02.40.48.23.87.

Y.C.

## Les chiffres du District.

Le rapport d'activité 1998 du District est paru. 85 pages en couleur, 36 mots seulement concernent les cyclistes : « Le DISTRICT a apporté une aide de 2.4 MF pour les aménagements deux-roues réalisés par les communes de l'Agglomération. Au 31 décembre 1998, le réseau de continuités deux roues de l'Agglomération Nantaise totalisait 225 kilomètres » Cela représente 114 000 F par commune, quatre francs trente neuf centimes par habitant. Pour comparaison la modification de la signalisation du périphérique (les pancartes « porte de truc ») a coûté 21 MF, dix fois les pistes cyclables. Les entreprises ont offert au District 398 MF de « versement transport » (regardez sur votre fiche de paye combien votre patron a donné pour vous), dont 62% sont allés aux transports publics. La part consacrée aux deux-roues est donc de 0,6%. Les priorités semblent claires : en résumé, 2/3 pour le tramway, un 125<sup>ème</sup> pour le vélo.

La bicyclette prend sa revanche au nombre de photos : sur 73 clichés couleur, le tramway est représenté 8 fois, le vélo 5 fois, le bus une fois, le train 2 fois, le périphérique 4 fois.

Nous ne sommes pas que photogéniques. Cela illustre bien le statut actuel du vélo : il porte des idées sympathiques, généreuses, donc on s'en sert pour la communication. Dans les faits, on lui consacre beaucoup moins d'efforts.

O.F.

### « Vélocité » : L'indispensable revue du cycliste urbain

Le prochain numéro sera consacré à Nantes et Bordeaux.

Abonnez-vous, on ne le trouve pas encore en kiosque.

Abonnement : 80F pour 1 an.

Nom : Prénom :

Adresse :

Joindre un chèque à l'ordre de :

FUBicy 4, rue Brûlée  
67000 Strasbourg

## Circulation en centre-ville : Les nouveautés de la rentrée

Avec le basculement de la circulation Est-Ouest de Franklin-Roosevelt vers le sud de Feydeau, quelques modifications supplémentaires vont être mises en place fin septembre - début octobre. Il est nécessaire de réduire le nombre de véhicules sur les axes Turenne et 50 Otages principalement. Il y est d'ailleurs constaté un fort pourcentage de transit. Les bus et les tramways se trouvent pénalisés par ce trafic automobile trop important. Ces mesures seront effectives le 6 octobre. Citons en vrac :

Venant de l'Ouest par le Quai de la Fosse, possibilité de tourner à gauche vers les rues de Mazagran et Charles Brunelière au niveau de la Place du Commandant l'Herminier. En attendant un rond-point au bas du Bd Allende, place de Jacksonville, en septembre 2000.

L'axe des boulevards de l'île de Nantes : Léon Bureau, Prairie au Duc, Place de la République, Babin-Chevaye et Vincent Gâche vient d'être retraité avec des ronds-points et va servir d'itinéraire alternatif à la traversée au nord de la Loire. Venant du Sud, incitation est faite à l'usage des 4 ponts desservant 4 quartiers du Centre. Dobrée / Graslin par Anne de Bretagne ; Commerce / Graslin par Haudaudine ; Feydeau par Audibert et Cathédrale par Aristide Briant.

Même chose pour le trafic de transit : inciter le trafic d'Ouest vers Bordeaux et du Sud vers Vannes / St Nazaire. Pour améliorer cette alternative, le feu du débouché du pont Anne de Bretagne vers le Quai de la Fosse est rallongé.

Couloir bus sur l'avenue De Gaulle et le pont Aristide Briand dans le sens Sud-Nord. L'entrée vers la Cité des congrès se fera donc sur une seule file. Mais rien ne change devant la Cité des Congrès, toujours pas de bande !

\*Mise à deux files d'une partie de la rue Félix Eboué sens Ouest-Est pour faciliter l'écoulement du rond-point vers le Bd Gaston Veil et l'allée Turenne.

Avec une réduction significative de la largeur des bandes cyclables.

\*Mise à deux files du Cours d'Estienne d'Orves sens Est-Ouest pour faciliter l'écoulement vers Turenne et Léon Maître. Pour amener encore des voitures vers les 50 Otages ?

\*Couloir bus sur la file de gauche de la rue De Lattre de Tassigny. Les vélos devront passer sur la gauche pour prendre le couloir bus.

Fermeture du prolongement de la rue de la Fosse au-delà de la rue JJ Rousseau. Sauf pour les vélos on espère !

Allée Brancas : interdiction aux voitures particulières.

Allée Dugay-Trouin : sens unique Est-Ouest sauf partie Ouest pour l'accès au parking Commerce.

Allée Flesselles : sens unique 50 Otages vers rue de la Paix.

### 50 Otages interdit aux voitures le samedi

50 Otages : Restriction de circulation dans les deux sens le samedi entre la Place du Cirque et Franklin Roosevelt sauf pour bus, taxis et vélos.

\*Un couloir bus est réalisé dans le sens Nord-Sud sur ce tronçon. Il était envisagé à l'origine une restriction tous les après-midi dans le sens Nord-Sud de 15 à 19 heures.

M.P.

\* déjà en place au 10 septembre

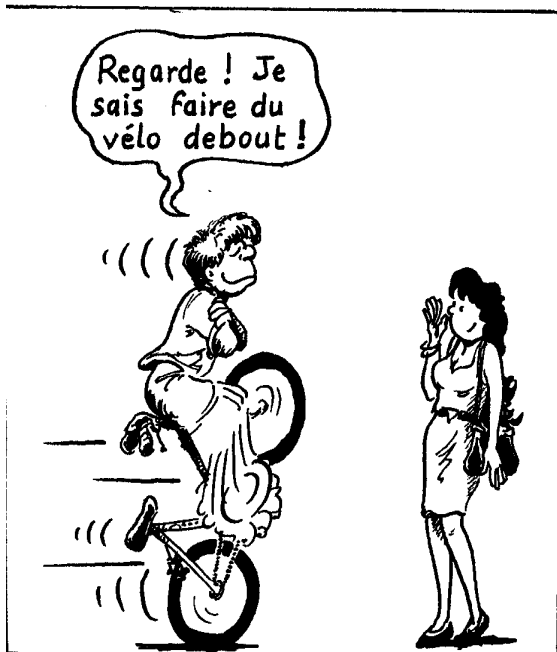
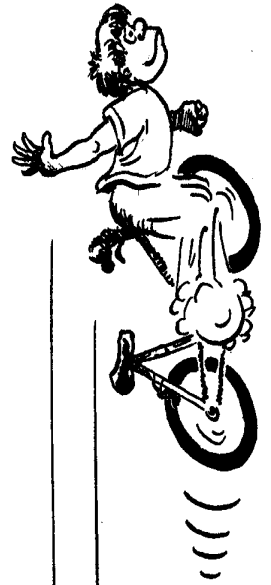
## Les bandes cyclables de St Nazaire

La ville de St Nazaire vient de réaliser plus de 9 km de bandes cyclables traversant la ville d'Ouest en Est.

Un premier tronçon a été officiellement ouvert à la circulation le samedi 5 juin. Il part du rond-point de Sautron empruntant plus de 5,5 km de boulevard pour terminer près du passage à niveau de Méan. Il comporte une assez bonne signalisation avec plus de 87 panneaux réglementaires (circulaires bleu) soit près de 16 panneaux au km et un marquage au sol avec un vélo tous les 30m.

Le dernier tronçon reliant le rond-point de Sautron au rond-point d'Océanis a été créé par réduction de la largeur de stationnement et des deux voies de circulation. On regrettera que la ville de St Nazaire n'a pas su également réduire la largeur des files voitures.

X.B.



ZAC

# Une fête du vélo plutôt réussie

Cette année pour la première fois nous avons comme partenaires les cyclotouristes. Notre fête du vélo était donc ouverte à toutes les formes d'expression vélocipédiques, vélo urbain, vélo loisir, vélo promenade, vélo sportif et même vélo ludique.



*Notre Président en conversation avec celui du District*

Notre plan initial était que le samedi 5 soit un avant goût de la fête du dimanche, avec l'opération "l'école du vélo", pour laquelle tous les parents d'élèves de l'agglomération étaient sollicités pour mettre leurs enfants ailleurs que dans une voiture (cheval et patins à roulettes autorisés) pour le trajet maison-école du matin. Las, aucune communication n'a été faite autour de cette idée et seule la commune de La Chapelle sur Erdre, qui l'avait déjà fait l'an dernier, a joué le jeu cette année, sous l'impulsion d'un adhérent particulièrement actif de Place au Vélo.

Le dimanche début des festivités à 10H : devant chaque mairie de l'agglomération des cyclotouristes attendent les cyclistes de leur commune pour les emmener, à 11H, au lieu central de la manifestation, l'île Saint Anne.

Là un village de tente accueille une vingtaine d'associations qui présentent leurs activités. Il y a aussi, sur ce vaste terrain (1 ha), un manège et un circuit de vélos "rigolos", pour les enfants, des animations de jonglerie, de la restauration.

Toutes les demi-heures part une balade encadrée par deux personnes : les cyclotouristes emmènent les volontaires pour un tour de 15 km, l'office du tourisme pour une visite guidée des monuments historiques, terre des plantes pour des promenades botaniques, Dyna-Mots pour des lectures de textes poétiques. Le tout gratuit.

Le temps était maussade (pluies orageuses le matin), le lieu éloi-

même jour).

Pour nous le bilan est très positif : on a tous passé une excellente journée, c'était vraiment notre fête à nous. Nous n'avons touché qu'un public déjà convaincu, certes, mais nous avons d'autres occasions de faire de la retepe sur la voie publique. C'est en fait la seule occasion de l'année pour que les différentes associations vélophiles (Place au Vélo bien sûr mais aussi d'autres associations plus branchées environnement) se retrouvent. De la même manière c'est là que l'on voit (presque) tous nos adhérents. C'est tout de même plus intéressant que des réunions en salle.

Pour le nombre de participants on a triplé par rapport à l'an dernier : c'est déjà pas mal. Les cyclotouristes sont aussi charmés d'avoir pu toucher un public inhabituel. Pour finir nous avons eu le matin une visite des politiques, à vélo bien sûr : un entretien d'un quart d'heure, à bâtons rompus, avec notre député maire Jean Marc Ayrault, c'est aussi très positif.

Conclusion : la fête du vélo grossit lentement mais sûrement à



*Le stand accueillant de Place au vélo*

Nantes. On a sans doute trouvé le bon lieu, pas encore la bonne formule. Vivement l'an prochain qu'on essaye autre chose.

O. F.



*Les officiels au stand*

gné des axes de circulation, la pub préalable principalement dans le tramway et les bus, rien sur la voie publique. Les organisateurs ont compté 2 500 à 3 000 personnes, ce qui est peu vu la place dont nous disposons. Les journaux locaux ont conclu le lendemain à un faible succès pour le vélo (il y avait des fêtes dans toute l'agglomération le

Pour la Fête du Vélo le 6 juin une bourse aux vélos d'occasion étaient organisée. Craignant de voir passer des bicyclettes volés nous avons fait la demande, aux services de police de disposer du **fichier des vélos volés**. Ils nous ont fort aimablement envoyé, on peut les en remercier, la liste des vols "enregistrés" depuis 4 ans, environ 400 machines.

A cette occasion nous avons découvert que les plaintes pour vol ne donnaient lieu à un enregistrement dans ce fichier que si le plaignant pouvait donner, outre la marque et la couleur du vélo, son numéro de cadre. Sans numéro, pas d'enregistrement au fichier. Vous savez quelle précaution il vous reste à prendre.

## Quelques détails du « nouveau » code de la route

On en parle souvent, chacun a sa petite idée sur ces règles qui devraient régir nos déplacements. Le hic c'est que pas un seul d'entre nous n'était capable jusqu'à présent de se référer au texte officiel puisque nous n'en avons jamais vu que des extraits.

Nous en avons enfin une copie authentique, texte de base et modifications entraînées par le décret n°98-828 du 14 septembre 1998. On y retrouve la définition de la bande cyclable « voie **exclusivement** réservée aux cycles à deux ou trois roues, sur une chaussée à plusieurs voies » Ce qui permet de juger immédiatement de l'ambiguïté des termes utilisés ; en effet qu'est-ce qui indique que cette voie

est exclusivement réservée aux cycles, une trace de peinture au sol ? Venez donc vous plonger dans la subtilité de ces textes, à votre disposition au local.

Ne ratez pas l'article R 189 « les conducteurs de cyclomoteurs ne doivent jamais rouler de front, ni les cyclistes rouler à plus de deux de front sur la chaussée ». Ce qui signifie, si j'ai bien tout pigé, que les cyclistes ont le droit de rouler à deux de front à la ville comme à la campagne. Tout le monde n'est pas encore au courant.

Une bizarrerie vous surprendra peut être autant que moi : « Les cycles et cyclomoteurs vendus neufs à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1983 doi-

vent comporter de chaque côté, au moins deux dispositifs catadioptriques orangés visibles latéralement. Toutefois, ces dispositions ne sont pas obligatoires [...] sur les cycles dont les pneumatiques sous pression ont une largeur de boudin inférieure à 25 mm [...] » Tant pis pour les VTT.

En conclusion il n'est pas questions de rire du législateur, à la recherche des étranges, voire des contradictions, du code de la route, mais plutôt d'y glaner des arguments légaux favorables aux cyclistes.

O.F.

### BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES

- ◆ Un magasin spécialisé dans le vélo : "**VéloLand**" (24 magasins en France) va s'implanter à St Herblain en 2000. Deux autres enseignes ont également souhaité arriver prochainement dans l'agglomération : "véloxygène" et "La compagnie du vélo". Espérons que cette nouvelle offre incitera les nantais à utiliser leur engin quotidiennement. (info : Ouest-France)
- ◆ **En L-A un itinéraire cyclable littoral** : Fin juin, le Conseil Général 44 a décidé de soutenir le projet "Loire à Vélo" et surtout de créer un itinéraire littoral de 115 km avec 43 km de variantes. Cet aménagement passera en léger retrait de la côte avec 3 antennes sur Piriac, Le Croisic, La Pointe St Gildas et coûtera 30 millions de francs sur 5 ans. Nous ne pouvons qu'approuver cette décision même si nous aurions apprécié d'être consultés tant sur le choix de l'itinéraire que sur les types d'aménagements proposés. Nous aurions pu aussi indiquer que cet aménagement est finançable pour un tiers par l'état et pour un tiers par l'Europe, faisant partie du schéma national de véloroute et voie verte ainsi que d'un des itinéraires européens.
- ◆ **La Roche - Coex 31 km de piste cyclable en Vendée** : Inaugurée le 27 juillet, testé par le paviste de service le 28, cette piste occupe une ancienne voie ferrée désaffectée. Quel plaisir de rouler sur un magnifique enrobé tout neuf de 2,5 m de large! Mais le plaisir aurait été plus grand si les bas-côtés n'étaient pas surbaissés et surtout si la piste était prioritaire sur les chemins vicinaux, ce qui éviterait les stops tout les 300 m.
- ◆ Gros succès, le **samedi 5 juin, à la Chapelle sur Erdre**, où pour la deuxième année consécutive les enfants des écoles et leurs parents étaient invités à laisser la voiture au garage au profit du vélo ou de la marche à pied. Sans compter les parents, plus de 50 % des écoliers ont choisi la bicyclette. Tous ont pris plaisir à rouler le week-end de la fête du vélo. Suite à cette forte mobilisation, cette action sera reconduite l'année prochaine et étendue à tous les samedis de juin.
- ◆ **Rencontre Vélo-Grand-Ouest** : L'association qui nous regroupe avec nos congénères de Rennes, Angers, La Rochelle, Lorient, etc... s'est réunie le samedi 12 juin à Rennes. Hélas seuls les nantais et les rennais (ouf !) s'étaient déplacé. Manque de motivation ou fâcheux concours de circonstances adverses pour les autres ? Dommage car la présentation-démonstration du système des vélos en "libre service", première mondiale sous cette forme, était passionnante et la rencontre avec les cyclotouristes bretons animée !
- ◆ **Expo "Le Cycliste" à la médiathèque de St Herblain** : Mieczyslaw Wejman, artiste polonais, a constitué un ensemble de 27 gravures sur le thème du cycliste entre 1964 et 1970. Il faut bien dire que le vélo n'y apparaît pas comme triomphant, broyé qu'il est par le "progrès" dans l'indifférence de la société. Le cycliste est la métaphore de l'homme lié à une machine pure face à un monde qui se complexifie et se déshumanise. A cette époque pourquoi pas, mais il serait intéressant de savoir ce que pense l'artiste du renouveau du vélo actuel ?
- ◆ **Un beau musée** à ouvert ses portes, l'année dernière, à Plouay au château de Menehouarne, dans le Morbihan (20 km de Lorient). Situé dans un grand parc, ce musée abrite de vieilles bicyclettes et des documents s'y rapportant. Vous pouvez même louer des vélos pour découvrir la région. Le musée propose des circuits, un hébergement, une piste VTT. Si vous l'avez visité durant vos vacances, racontez-nous. Sinon, il est encore temps d'y aller faire un tour. Vélo Parc de Plouay, domaine de Menehouarne, BP 9, 56240 PLOUAY ☎ 02 97 33 05 32 (info : Ouest-France)
- ◆ Un point a été fait le 2 septembre avec la Mairie de Nantes pour notre projet de **récupération de vélos jetés, Recyclo**. En effet pour juger de la viabilité du projet nous avons demandé que les employés de deux déchetteries comptent les vélos jetés en juillet et août et notent leur état. La réponse du responsable de la propreté publique est : "aucun vélo jeté en bon état". Tellement surprenant que les élus lui ont demandé de recommencer, avec plus de conviction ... Un recensement des vélos en fourrière sera aussi effectué.
- ◆ Comme l'année dernière certains d'entre nous ont fait le déplacement à la Fête du Vélo du Maine et Loire, le 13 juin : la levée de Loire réservée aux **vélos entre Angers et Saumur** c'est toujours le succès populaire. On aimerait une fête de la Loire, tous les ans, chez nous aussi.

**22 septembre :**  
**Libération des piétons**  
**otages**  
**des autos**



**La Bicyc'Lettre N° 18**



**Vélo-collant :**

Pas besoin d'un audit par un cabinet d'experts pour savoir que notre association est peu connue, même des cyclistes quotidiens, dans l'agglomération. Pour y palier une grande opération publicitaire a eu lieu cet été : un beau soir de juillet nous avons sillonné la ville par groupes de deux pour coller les macarons Place au Vélo sur les appuis vélos. Bilan ensuite au restaurant : 300 appui-vélos marqués et une super soirée.



*Au sortir de la Cour d'honneur de la mairie*

Samedi 4 septembre : mariage de deux fidèles plas-ovélistes : Vincent et Christine Jofraud.

La noce les a accompagnés à vélo.



*Sur le pont de la Tortière*

**La Bicyc'Lettre sur internet :**

<http://multimania.com/placeauvelo>  
 Email : [brenou@oceanet.fr](mailto:brenou@oceanet.fr)

**Bulletin d'adhésion**  
**1999**

**abonnement à la Bicyc'Lettre**

Nom .....  
 Prénom.....  
 Adresse .....  
 .....  
 e-mail.....

Association ..... 200F  
 Membre individuel .....50F  
 Couple..... 70F

Date :  
 à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :  
 8, rue d'Aouvours 44000 Nantes  
 tél : 02 40 12 49 73

**Sur votre agenda**

- Mercredi 15 septembre** : Comptage des vélos en ville
- Samedi 18 et dimanche 19 septembre** : Journées du Patrimoine (voir page 4)
- Lundi 20 septembre** : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30
- Mercredi 22 septembre** : "En ville sans ma voiture" : stand Cours des 50 Otages et comptage
- Mercredi 6 Octobre** : Mise en place du nouveau plan de circulation en centre-ville.
- Lundi 15 novembre** : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30

Ont participé à ce bulletin :  
 Frédéric Baylot, Xavier Boistuaud, Yves Choquet,  
 Jacques Clavreul, Jean-François Daudin,  
 Pierre Drier, Olivier Flamand, Marc Peroy,  
 Bernard Renou